Millénaire3
le Centre Ressources du Grand Lyon

« Le rapport à la nature nous permet de nous retrouver comme humain, il fonctionne comme un miroir ».

Interview avec ***Jacques Girerd,*** *Relais régional du Réseau Cocagne en Rhône-Alpes.*
Propos recueillis en octobre 2005 par Catherine Panassier **.**

Jacques Girerd, comment définir les Jardins du Réseau Cocagne ?
Les jardins du Réseau Cocagne sont des jardins à vocation sociale et solidaire. À travers la production de légumes biologiques, distribués sous forme de paniers hebdomadaires à des adhérents consommateurs, nos jardins permettent à des adultes, maraîchers en contrat d'insertion, de retrouver un emploi et de construire un projet personnel.
Tous les Jardins de Cocagne fonctionnent selon les 4 grands principes de notre charte :
- une vocation d'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté,
- la production de légumes cultivés en agriculture biologique,
- la distribution en priorité de ces légumes auprès du réseau d'adhérents,
- la collaboration avec le secteur professionnel.

Vous êtes coordinateur régional du Réseau Cocagne, en quoi consiste ce réseau ?
Le réseau regroupe aujourd'hui près de 80 Jardins dans toute la France. Il représente plus de 16 000 acteurs : 2700 maraîchers en insertion, 450 salariés permanents, 1200 bénévoles et 12 000 adhérents. La vocation du Réseau Cocagne est de soutenir et de promouvoir les jardins, de leur permettre d'échanger et de mutualiser leurs expériences. Ainsi, l'équipe du Réseau assure un rôle d'animation, d'organisation des formations, de construction de la démarche qualité et de développement durable, de représentation auprès des différents partenaires et d'élaboration de différentes publications.
Aujourd'hui, le réseau se développe à l'échelle européenne avec déjà de forts partenariats avec l'Italie et la Belgique.

Combien existe t-il aujourd'hui de Jardins en Rhône-Alpes ?
Dans notre région, le Réseau Cocagne regroupe, à travers ses 17 jardins, une centaine de salariés permanents et près de 500 ouvriers maraîchers en insertion. 2 200 familles bénéficient du service hebdomadaire de portage de paniers de légumes. Les jardins du Réseau occupent près de 10% des surfaces maraîchères biologiques de Rhône-Alpes.

De nouveaux jardins sont-ils en création ?
Trois nouveaux jardins sont en projet à Grenoble, à Nyons et à Saint Symphorien-sur-Coise. La dynamique est forte et je pense qu'elle ne s'arrêtera pas là.

Qui peut bénéficier d'un contrat d'insertion au sein des Jardins du Réseau Cocagne ?
Les jardins accueillent des personnes de tous âges, femmes et hommes, qui se trouvent en situation précaire : allocataires du RMI, chômeurs de longue durée, personnes n'ayant jamais travaillé, sans revenus, sans domicile, en difficulté sociale, professionnelle ou personnelle…
À l'issue de leur contrat, ces personnes sont embauchées, s'orientent vers une formation ou le développement d'un projet personnel, ou encore sont accueillies dans d'autres structures d'insertion.

Les ouvriers maraîchers des Jardins de Cocagne trouvent à travers les jardins, non seulement un travail mais aussi, un statut social, une activité et un salaire. C'est le propre de chaque entreprise ou activité d'insertion, ou l'insertion par le maraîchage est-elle particulière ?

C'est un travail d'extérieur. Un travail qui facilite les prises de repères. L'impératif de production suscite une dynamique de travail et une reconnaissance d'utilité pour la société. Les personnes passent d'une situation d'assisté à celle de producteur. Il y a une réelle satisfaction d'agir sur une chaîne complète, de la plantation à la récolte. Le travail au jardin c'est un rapport au vivant porteur de messages et de prises de conscience.

Chaque semaine, vos clients trouvent dans le point de distribution un panier de légumes biologiques de saison : Qui sont vos clients ?

Nos adhérents sont principalement des personnes qui ont une fibre sociale et qui souhaitent, par cet acte, exprimer leur solidarité. Certains priorisent la qualité offerte par les produits biologiques. Tous se retrouvent dans la diversité des réponses que l'on propose : sur le plan humain par la possibilité de contribuer à l'intégration de personnes en difficulté, sur le plan alimentaire par la qualité et le goût de nos produits mais aussi en terme de développement durable par nos pratiques respectueuses de l'environnement et la mise en œuvre d'une économie plurielle à la fois sociale et solidaire. Ainsi, nous proposons un concept qui amène un souffle dans la perte de repère de notre société tout en nous inscrivant dans la moyenne des prix du marché des produits biologiques. On donne du sens à l'acte de consommation.

Nos adhérents sont fidèles et majoritairement renouvellent leur engagement après la première année de fonctionnement. Je ne peux répondre pour tous les jardins, mais en ce qui concerne le nôtre, le jardin des Célestins, nos adhérents sont principalement des adhérentes entre 30 et 55 ans. Elles travaillent dans le secteur libéral, sont enseignantes ou cadres moyens.

Nous servons principalement des familles. Depuis notre création en 1999, le nombre de nos adhérents n'a cessé de croître. On a constaté une évolution de la demande vers de plus grands paniers. En effet, au début, nous servions surtout des «petits paniers », ce qu'on appelle une demi-part et qui représente la consommation moyenne de légumes pour un ménage de deux personnes. Aujourd'hui, on distribue plus de paniers moyens qui correspondent à une famille de quatre personnes.

Il existe aujourd'hui de nombreux jardins qui recouvrent différents objectifs : jardin d'insertion, jardins pédagogiques ou thérapeutiques, jardins collectifs ou familiaux. Comment les Jardins de Cocagne s'insèrent-ils dans le paysage de ces « jardins partagés » ? et qu'est ce qui vous réunit ?

Au niveau national, il y a un rapprochement fort entre le Réseau Cocagne et celui des Jardins dans Tous Ses Etats (JTSE). En Rhône-alpes, nous nous rencontrons, à travers notamment les échanges et les visites qu'organise la FONDA Rhône Alpes.

Ce qui nous unit, c'est le jardin comme support d'action et porteur de valeurs : valeur de solidarité, plaisir d'échanger et de partager, respect de l'environnement et sensibilité particulière à la nature, au cycle naturel, au beau, au goût et quelque-part sûrement la recherche de son âme à travers le contact avec le vivant. Nous nous retrouvons en résonance face à la crainte de perte d'humanisme. Le rapport à la nature nous permet de nous retrouver comme humain, il fonctionne comme un miroir.

Comment la ville peut elle s'approprier vos valeurs de référence ?

La ville peut s'approprier ces valeurs en préservant et en développant le végétal en son sein. Lorsque l'on encourage le végétal et que l'on en prend soin, on parle le même langage. À partir de ces espaces, se crée un lien social et alors, les valeurs s'échangent.

Les jardins comme l'agriculture biologique sont une réponse à un bon sens dont on s'était éloigné. Or, aujourd'hui, on a besoin de retrouver de la simplicité, de la sérénité, de poser les choses face à une société complexe qui évolue vite et qui génère de nombreuses fractures.

Pensez-vous qu'une relation nouvelle entre l'urbain et le rural soit en train de se dessiner ?

Probablement, avec l'émergence de la périphérie comme espace à enjeu en matière d'espaces verts. En effet, la pression foncière des centres-villes permet d'offrir seulement des espaces de proximité de petites tailles. La campagne offre de grands espaces, mais elle est éloignée des centres-villes et pas facilement accessible. Ainsi les espaces périurbains ont un rôle à jouer pour créer des espaces verts de belles dimensions, attirer les habitants des villes sur des espaces structurants et porteurs d'identité à l'exemple du parc de la Croix-Laval.

Ces espaces en périphérie permettent également de garantir une trame verte continue et d'offrir ainsi une mixité du végétal et de l'urbain qui, selon des proportions différentes mais constantes, se côtoient jusqu'au cœur des villes.